

ORGANISEZ SEREINEMENT LA MISE EN PLACE DE VOTRE CSE



LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) DOIT ÊTRE MIS EN PLACE DANS TOUTES LES ENTREPRISES QUI EMPLOIENT PLUS DE 11 SALARIÉS TEMPS PLEIN PENDANT 12 MOIS CONSÉCUTIFS.

Anticipez cette échéance et entourez-vous de conseils spécialisés

Comment se calcule le seuil d'effectif imposant la mise en place du CSE ?

Quelle est la composition du CSE ?

Quels sont les moyens mis à la disposition des membres de la délégation ?

Comment s'organisent les réunions du CSE ?

Entreprise de moins de 50 salariés ou entreprise de plus de 50 salariés, quelles sont les attributions du CSE ?

Comment construire mon calendrier social ?

Comment s'articulent les différents budgets du CSE ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si un collège électoral n'est plus représenté ou si le nombre de membres titulaires est réduit de moitié ou plus, des élections partielles sont à organiser à l'initiative de l'employeur (sauf si ces événements interviennent moins de six mois avant le terme du mandat des élus).

contact@bdo.fr
www.bdo.fr



Dialogue social

Utilisez cette instance pour optimiser le dialogue social de votre entreprise.



Vote électronique

Bénéficiez de notre solution de bulletin en ligne : moins de contraintes, plus de sécurité.



Spécialiste-conseil

Comptez sur notre capacité à comprendre les enjeux et le fonctionnement des comités d'entreprise.

BDO VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET DANS LA MISE EN PLACE DE VOS ÉLECTIONS ET DANS LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE CSE

UNE FOIS LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ÉLUS, L'EMPLOYEUR S'ENGAGE, SELON LES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE :

- ▶ à informer et consulter l'instance lors de réunions mensuelles ou bimensuelles (+50 salariés),
- ▶ à apporter les réponses aux réclamations individuelles et collectives des salariés (-50 salariés).

NOS SOLUTIONS

ACCOMPAGNEMENT : MISE EN PLACE

- ▶ Détermination des effectifs et validation des collègues électoraux
- ▶ Préparation d'un calendrier électoral
- ▶ Préparation du protocole préélectoral (courrier d'invitations aux organisations syndicales, projet de protocole préélectoral)
- ▶ Mise en place et traitement du vote papier ou électronique pour vos élections professionnelles
- ▶ Premier tour des élections (préparation des modèles de notes à afficher, courrier) et assistance à la rédaction du procès-verbal des résultats
- ▶ Deuxième tour des élections et assistance à la rédaction du procès-verbal des résultats le cas échéant

COACHING : AIDE AU FONCTIONNEMENT

- ▶ 1 journée de formation sur les prérogatives du CSE
- ▶ Coaching Président et assistants CSE (- 50 salariés)
 - Accompagnement dans la tenue et l'animation des réunions
 - Rédaction des convocations
 - Préparation des réponses aux réclamations
 - Accompagnement dans les informations et consultations afférentes aux CSE de moins de 50 salariés
- ▶ Coaching Président et assistants CSE (+ 50 salariés)
 - Accompagnement dans la tenue et l'animation des réunions
 - Rédaction des convocations et ODJ
 - Accompagnement dans l'organisation de cette instance
 - Attribution du CSE
 - Moyen mis à disposition
 - Temps de consultation
 - Accompagnement dans la mise en place de la BDESE
 - Rappel des obligations dans le suivi des budgets du CSE

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS SUR
NOTRE ACCOMPAGNEMENT AU CSE ?

Contactez vos interlocuteurs Expertise Sociale & RH habituels.